



Ministère de l'Eau,
de l'Assainissement et de l'Hygiène



COMPTE-RENDU

ATELIER WASH-SER - ÉVALUATION DES MODÈLES DE FOURNITURE DE SERVICES D'EAU POTABLE DANS LE GRAND SUD DE MADAGASCAR



19 AU 21 MAI 2026 – HOTEL GUEST HOUSE – AMBOVOMBE ANDROY

SOMMAIRE

1.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION :	3
2.	OBJECTIFS :	4
2.1.	OBJECTIF GENERAL :	4
2.2.	OBJECTIFS SPECIFIQUES :	4
2.3.	RESULTATS ATTENDUS :	4
3.	ORGANISATION ET METHODOLOGIE :	4
4.	DEROULEMENT DE LA PREMIERE JOURNEE – 19 MAI 2026 :	5
4.1.	SEANCE PLENIERE D'OUVERTURE :	5
4.2.	TRAVAUX DE GROUPE – CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET ANALYSE DE LA REDEVABILITE :	6
	Cartographie des parties prenantes :	6
	Principaux liens fonctionnels et défis identifiés :	6
4.3.	TRAVAUX DE GROUPE – ANALYSE DES BLOCS CONSTITUTIFS :	7
	Pratiques des fournisseurs de service :	7
	Analyse du contexte de la fourniture de service :	7
5.	DEROULEMENT DE LA DEUXIEME JOURNEE – 20 MAI 2026 :	8
5.1.	RESTITUTION DES TRAVAUX ET PARTAGE DE BONNES PRATIQUES :	8
5.2.	IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ENJEUX :	8
5.3.	ENJEUX PRIORITAIRES RETENUS ET ACTIVITES ASSOCIEES :	9
	Enjeu 1 – Paiement des cotisations / Financement :	9
	Enjeu 2 – Application des règlements intérieurs : DINA, répartition des tâches et responsabilités :	9
	Enjeu 3 – Accessibilité des pièces de rechange :	9
5.4.	ENJEUX PRIORITAIRES DU GROUPE PMH - INSTITUTION :	10
6.	DEROULEMENT DE LA TROISIEME JOURNEE – 21 MAI 2026 :	10
6.1.	PLAN D'ACTION DU GROUPE PMH – FOURNITURE DE SERVICE :	10
6.2.	PLAN D'ACTION DU GROUPE PMH – INSTITUTION :	11
6.3.	CLOTURE ET PRESENTATION DES PLANS D'ACTION :	12
7.	ANALYSES ET RECOMMANDATIONS :	12
7.1.	RESULTATS OBTENUS :	12
7.2.	POINTS D'ANALYSES TRANSVERSAUX :	13
	Fragilité financière structurelle :	13
	Faiblesse de la maîtrise d'ouvrage communale :	13
	Déficit d'information et de coordination :	13
	Inadaptation de la chaîne d'approvisionnement :	13
7.3.	RECOMANDATIONS :	13
	Recommandations opérationnelles immédiates :	13
	Recommandations à moyen terme :	14
	Recommandations pour les prochains ateliers :	14
8.	PERSPECTIVES :	14
8.1.	VALIDATION ET APPROPRIATION DU PLAN D'ACTION :	14
8.2.	MOBILISATION DES PARTENAIRES ET ALIGNEMENT DES FINANCEMENTS :	14
8.3.	MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS A COURT TERME (2026) :	15
8.4.	SUIVI ET EVALUATION :	15
8.5.	REPLICATION DE L'APPROCHE WASH-SER :	15
9.	ANNEXES PHOTOS :	16

LISTE DES ABREVIATIONS

ATEAH	: Agent Technique Eau, Assainissement et Hygiène
CPE	: Comité de Point d'Eau
DAJ	: Direction des Affaires Juridiques
DIE	: Direction de l'Ingénierie de l'Eau
DREAH	: Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
EAH	: Eau – Assainissement - Hygiène
IVL	: Institut Suédois de Recherche Environnementale
MEAH	: Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
MICS	: Multiple Indicator Cluster Survey
MOC	: Maîtrise d'Ouvrage Communale
MUS	: Systèmes à Usages Multiples (Multi-Use Systems)
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PNEAH	: Plan National Eau, Assainissement et Hygiène
PPP	: Partenariat Public-Privé
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PTBA	: Plan de Travail et Budget Annuel
STEAH	: Service Technique Eau, Assainissement et Hygiène
TPI	: Tribunal de Première Instance
TRL	: Technicien Réparateur Local
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WASH	: Water, Sanitation and Hygiene (Eau, Assainissement et Hygiène)
WASH-SER	: WASH Service Delivery Models Tool

LISTE DES PARTICIPANTS

- Direction de l'Infrastructure en Eau au Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
- Équipe MEAH
- UNICEF Madagascar
- Équipe IVL
- Directeur Régional de l'EAH Androy, Anosy et Atsimo Andrefana
- Équipe DREAH Androy, Anosy et Atsimo Andrefana
- Equipe Ran'Eau Androy et Anosy
- Représentant ONG WHH
- Représentant ONG SAHI
- Représentant Tatirano
- Représentant PNUD Madagascar
- Représentant CARE Madagascar
- Représentant ONG ACF
- Représentant ONG PAH Madagascar
- Représentant ONG AVSF
- Représentant du Programme Résilience du Pacte Vert
- Représentant de la Direction Régionale de la Santé Publique Anosy
- Représentant ONG Mad'Avance

- Représentant Commune Urbaine Ambovombe
- Représentant Commune Rurale Marolinta
- Représentant Commune Rurale Marovato
- Représentant Commune Antanimora Sud
- Représentant Commune Beloha
- Représentant Avotra Service
- Représentant Association FIFARAFIA
- Représentant Youngs Progrès
- Représentant Entreprise Ny Ravo
- Représentant CAPMAD
- Représentant Mada Green Power

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Les régions rurales du Grand Sud de Madagascar – Androy, Anosy et Atsimo Andrefana – comptent parmi les plus touchées par la précarité hydrique du pays. Malgré des décennies d'investissements dans les infrastructures et de nouveaux efforts pour moderniser les systèmes d'approvisionnement, la situation de l'accès à l'eau potable y demeure fragile et préoccupante.

Les indicateurs les plus récents (MICS 2025) dressent un tableau alarmant : seulement un tiers de la population du Grand Sud utilise une source d'eau améliorée, et l'accès de base reste très insuffisant. Le fardeau de la collecte pèse lourdement sur les ménages : moins de 10 % d'entre eux disposent d'un accès à domicile. Dans la région Androy en particulier, plus de la moitié des ménages consacrent au minimum 30 minutes à la collecte d'eau, et 27,3 % y consacrent plus de trois heures par jour. Cette contrainte de temps, supportée principalement par les femmes et les enfants, limite considérablement les opportunités éducatives et économiques. Par ailleurs, la quasi-totalité des ménages consomment une eau contaminée aux bactéries *E. coli*.

Les populations continuent de dépendre d'un mélange d'infrastructures vieillissantes équipées de pompes manuelles, de systèmes solaires récents mais dont la disponibilité n'est pas permanente, et de sources traditionnelles dont les caractéristiques varient selon les saisons. Les modèles de gestion en place apparaissent soit inadaptés au contexte, soit trop difficiles à mettre en œuvre de manière pérenne.

Face à cette situation, le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) et l'UNICEF ont pris l'initiative de mobiliser l'outil WASH Service Delivery Models Tool (WASH-Ser), développé par l'UNICEF et l'Institut Suédois de Recherche Environnementale (IVL). Cet outil multi-acteurs structuré vise à évaluer, renforcer et adapter les modèles de prestation de services WASH. Il permet d'identifier systématiquement les goulots d'étranglement à la fois au niveau des fournisseurs de services et dans l'environnement institutionnel qui les encadre, tout en favorisant la construction d'une compréhension partagée entre toutes les parties prenantes.

La mise en œuvre du WASH-Ser dans le Grand Sud a été initiée en 2025, par une phase de mobilisation des parties prenantes et de délimitation du périmètre de l'étude, menée notamment avec la Direction de l'Ingénierie de l'Eau (DIE) du MEAH. L'analyse a été concentrée sur trois modèles de fourniture de services coexistant dans ces régions :

- Les Pompes à Motricité Humaine (PMH) ;
- Les Systèmes à Usages Multiples (MUS) ;
- Les grandes adductions d'eau multi-villages par canalisation (Pipelines).

Dans le cadre de la préparation de l'atelier, une étude préalable a été réalisée afin d'identifier les enjeux majeurs, les forces et les faiblesses de chaque modèle, en s'appuyant sur un examen

documentaire approfondi complété par des consultations ciblées avec les acteurs clés et des visites de terrain.

C'est dans ce cadre que s'est tenu l'atelier multi-acteurs WASH-SER du 19 au 21 mai 2026 à Ambovombe Androy. Organisé sous le patronage du MEAH avec le soutien de l'UNICEF et l'appui technique d'IVL, cet atelier a réuni une soixantaine de participants issus des institutions étatiques nationales et régionales, des collectivités territoriales, des fournisseurs de services, des ONG, des partenaires techniques et financiers (PTF) ainsi que des représentants des communautés bénéficiaires.

2. OBJECTIFS :

2.1. OBJECTIF GENERAL :

L'objectif général de l'atelier était de procéder à une évaluation éclairée et consensuelle de la situation des modèles de fourniture de services d'eau potable dans le Grand Sud de Madagascar, et d'élaborer un plan d'action concerté pour des réformes visant une fourniture de services améliorée, durable et résiliente.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

De manière plus précise, l'atelier visait à :

- Procéder à une évaluation concertée de la situation des modèles de fourniture de services d'eau potable dans le Grand Sud ;
- Identifier les forces, les faiblesses et les contraintes des différents modèles de services ;
- Analyser les mécanismes de gouvernance, de coordination et de redevabilité des acteurs ;
- Définir les enjeux prioritaires pour chaque modèle de service ;
- Élaborer un plan d'action visant à améliorer la fourniture de services d'eau potable de manière durable et résiliente.

2.3. RESULTATS ATTENDUS :

À l'issue de l'atelier, les résultats suivants étaient attendus :

- Un rapport d'atelier détaillant les méthodes de travail et le déroulement des sessions successives ;
- Un plan d'action détaillé pour l'amélioration de la fourniture de services, précisant les aspects budgétaires, la planification et les parties prenantes responsables ;
- Une note d'argumentaire synthétique à destination des décideurs, résumant le diagnostic du secteur et justifiant le contenu du plan d'action.

3. ORGANISATION ET METHODOLOGIE :

Les participants ont été répartis en six groupes de travail, organisés selon deux niveaux d'analyse et les trois modèles de service étudiés :

- Trois groupes institutionnels analysant le cadre favorable, les fonctions de gouvernance et la régulation pour chaque modèle (PMH, MUS, Pipelines) ;

- Trois groupes fournisseurs de services regroupant les opérateurs, associations, groupes d'utilisateurs et entités publiques travaillant directement avec les prestataires.

Afin d'assurer la qualité des échanges, chaque groupe a désigné un animateur (chargé de faciliter les discussions et de veiller au respect du temps imparti) et un rapporteur (responsable de la documentation et de la restitution des travaux). Ces douze personnes ressources ont bénéficié d'une session de formation préalable d'une demi-journée leur permettant de maîtriser leurs rôles et les outils méthodologiques.

L'animation de l'atelier a alterné entre des sessions plénières, des travaux de groupes restreints et des sessions interactives de type « place du marché », favorisant le partage d'expériences entre les groupes et la convergence des réflexions. Les travaux ont suivi un processus structuré en trois étapes progressives :

- Étape 1 – Évaluation du contexte et des pratiques : identification des forces et faiblesses du système WASH aux niveaux institutionnel et opérationnel ;
- Étape 2 – Identification et priorisation des activités clés : sur la base des résultats de l'étape 1, chaque groupe a défini ses enjeux prioritaires, puis une session de vote collectif a permis de sélectionner et d'aligner les priorités entre les niveaux institutionnel et fournisseur de services ;
- Étape 3 – Formulation du plan d'action : chaque groupe a élaboré un plan d'action détaillé en définissant les activités, les responsables, les calendriers et les budgets indicatifs pour répondre aux défis identifiés.

Remarque : conformément à la fonction assumée lors de l'atelier, les sections suivantes rendent principalement compte des travaux réalisés au sein des groupes « PMH – Fourniture de service » et « PMH – Institutions ». Les résultats présentés illustrent la démarche méthodologique adoptée ainsi que les principales conclusions et priorités dégagées, tout en faisant référence aux travaux des autres groupes lorsque cela s'avère pertinent.

4. DEROULEMENT DE LA PREMIERE JOURNEE – 19 MAI 2026 :

4.1. SEANCE PLENIERE D'OUVERTURE :

La première journée a débuté par la cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier, placée sous le patronage du MEAH. Les allocutions d'ouverture ont rappelé les enjeux de l'accès à l'eau potable dans le Grand Sud et souligné l'importance d'une démarche participative et multi-acteurs pour aboutir à des solutions durables.

Les participants ont ensuite assisté à deux présentations introductives en séance plénière :

- Une présentation du contexte sectoriel de l'eau dans le Grand Sud de Madagascar, restituant les principaux indicateurs d'accès, les caractéristiques des trois régions ciblées et les résultats de l'étude préalable conduite en amont de l'atelier ;
- Une présentation de l'approche WASH-Ser : ses fondements méthodologiques, ses objectifs, son cadre analytique et ses modalités de mise en œuvre dans le contexte spécifique du Grand Sud.

4.2. TRAVAUX DE GROUPE – CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET ANALYSE DE LA REDEVABILITE :

Dans l'après-midi, les participants se sont répartis en groupes de travail pour entamer la première étape méthodologique. Les travaux du groupe PMH – Niveau institutionnel ont porté sur la cartographie des acteurs et l'analyse des relations de redevabilité.

Cartographie des parties prenantes :

Le groupe a identifié et classifié les acteurs selon quatre catégories fonctionnelles :

- Créateurs de politiques / Décideurs / Entités gouvernementales : Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (DREAH) ; Communes ; Chefs Fokontany ;
- Fournisseurs de services : Comités Point d'Eau (CPE) ; Fournisseurs de pièces détachées ;
- Utilisateurs : Bénéficiaires directs ; CPE dans leur rôle de gestion ; Agents Techniques Eau, Assainissement et Hygiène (ATEAH) ;
- Régulateurs et structures d'appui : Organisations Non Gouvernementales (ONG) ; Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Principaux liens fonctionnels et défis identifiés :

Relation entre acteurs	Liens fonctionnels	Défis identifiés
Décideurs ↔ Prestataires	– Suivi et accompagnement des CPE par les ATEAH ; – Formation et renforcement des capacités	– Insuffisance de communication ; – Difficultés liées à la politique tarifaire
Prestataires → Décideurs	– Rapportage périodique ; – Transmission des informations sur le fonctionnement des infrastructures	
Prestataires ↔ Usagers	– Recouvrement des cotisations ; – Sensibilisation ; – Formation ; – Maintenance des ouvrages	Faible participation des usagers au paiement des cotisations
Usagers → Décideurs	– Transmission des doléances ; – Comptes rendus au niveau communautaire	– Manque de communication sur les pannes ; – Faible implication des décideurs dans le suivi
Décideurs → Usagers	– Mise en place et suivi des CPE ; – Élaboration des règlements intérieurs ; – Développement des Dina	

4.3. TRAVAUX DE GROUPE – ANALYSE DES BLOCS CONSTITUTIFS :

En parallèle, le groupe PMH – Fourniture de service a travaillé sur l'analyse des pratiques des fournisseurs de service et la définition du contexte de la fourniture de service.

PRATIQUES DES FOURNISSEURS DE SERVICE :

L'analyse des pratiques opérationnelles a permis d'identifier des forces et des faiblesses selon huit domaines :

Domaine	Forces	Faiblesses
Gouvernance interne	Bonne capacité de mobilisation sociale des CPE	– Manque d'implication de la commune ; – Actes de vandalisme ; – Problèmes fonciers
Organisation et stratégie	– Maintenance préventive adoptée ; – Recensement digital des points d'eau ; – Contrats d'adhésion (commune-ATEAH-Fkt-CPE-DREAH)	Contradictions dans les approches de paiement (Fifarafia / Madavance)
Ressources humaines	– Recrutement de ressources locales ; – Techniciens spécialistes et formateurs	– Techniciens CPE non qualifiés ; – Manque de personnel
Finance	Rapportage financier régulier et transparent	– Non-paiement régulier des cotisations ; – Dépendance aux mécanismes de financement externe
Opérations techniques	Intervention réactive (moins de 3 jours après signalement)	– Absence de stocks de rechange ; – Problèmes de locomotion ; – Délais d'intervention longs
Service aux usagers	– Cahiers de suivi ; Existence d'ATEAH ; – Réception des réparations en présence des CPE et usagers	
Suivi et rapportage	Communication bidirectionnelle entre fournisseurs et CPE	Manque de flux d'information sur l'état de fonctionnement des ouvrages

ANALYSE DU CONTEXTE DE LA FOURNITURE DE SERVICE :

Le groupe a également analysé les facteurs externes influençant la fourniture de service :

- Ressources en eau : existence d'alternatives (rivières, sakasaka), mais tarissement saisonnier, variation de débit, turbidité et salinité dépassant les normes par endroits ;
- Chaîne d'approvisionnement : stocks de pièces de rechange limités localement, commandes centralisées sur Antananarivo, développement d'achats groupés ;
- Main-d'œuvre qualifiée : présence de techniciens réparateurs locaux (TRL) capables d'intervenir dans des zones reculées, avec un mécanisme d'évaluation de leur efficacité ;
- Mécanismes financiers : existence d'outils de paiement sécurisés (reçus, mobile money), zéro incident signalé sur les paiements et la collecte ;
- Volonté à payer : appui des autorités locales (chef fokontany, maires), mais conditionnée à la qualité et à la disponibilité du service, absence de mécanismes de solidarité pour les usagers vulnérables ;

- Aspects culturels : CPE mixtes avec implication active des femmes, mais attachement aux sources d'eau habituelles et existence de rituels/coutumes pouvant freiner les forages.

5. DEROULEMENT DE LA DEUXIEME JOURNEE – 20 MAI 2026 :

5.1. RESTITUTION DES TRAVAUX ET PARTAGE DE BONNES PRATIQUES

La deuxième journée a débuté par la restitution en séance plénière des travaux réalisés la veille par chacun des six groupes. Ces présentations ont permis à l'ensemble des participants de s'approprier les analyses conduites sur les différents modèles et niveaux, et d'identifier les convergences et divergences entre groupes.

Cette restitution a été suivie d'une présentation enrichissante de bonnes pratiques par l'UNICEF et l'ONG Madavance, offrant des exemples concrets de solutions ayant montré leur efficacité dans des contextes similaires. Ces contributions ont servi de source d'inspiration pour les travaux d'identification des activités et d'élaboration des plans d'action.

5.2. IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ENJEUX

Dans un second temps, les groupes ont travaillé à l'identification de leurs enjeux prioritaires. Pour le groupe PMH – Fourniture de service, dix enjeux majeurs ont été identifiés, puis soumis à un vote collectif :

Rang	Enjeu	Votes
1	Paielement des cotisations / Financement	17
2	Application des règlements intérieurs : DINA, répartition des tâches et responsabilités	15
3	Accessibilité des pièces de rechange	15
4	Effectivité des mobilisations communautaires, gestion des conflits et mécanismes de redevabilité	6
5	Pérennisation des infrastructures et des structures	6
6	Nécessité de matériels roulants	4
7	Besoin de matériels d'analyse et d'équipements (sondes, kits d'échange)	3
8	Paielement de redevance auprès de la commune	7
9	Normes d'exécution des travaux (implication du DREAH, qualité des matériaux)	1
10	Acte de donation de terrain	1

5.3. ENJEUX PRIORITAIRES RETENUS ET ACTIVITES ASSOCIEES

À l'issue du processus de vote, trois enjeux ont été retenus comme prioritaires pour l'élaboration du plan d'action :

ENJEU 1 – PAIEMENT DES COTISATIONS / FINANCEMENT

Cet enjeu, arrivé en tête des votes, reflète la vulnérabilité financière chronique du modèle PMH. Le non-paiement régulier des cotisations par les usagers, la dépendance aux financements externes et l'absence de mécanismes de solidarité pour les populations vulnérables compromettent la viabilité opérationnelle des CPE. Les activités retenues sont :

- Organisation de séances d'information et de sensibilisation sur l'importance de l'eau potable et les enjeux du paiement des cotisations, avec implication des personnes influentes (leaders naturels, notables, autorités locales) ;
- Développement d'outils et de mécanismes de gestion financière transparents ;
- Développement d'initiatives de plaidoyer, de recherche de financement et de partenariats ; élaboration du mapping des bailleurs et des PTF ;
- Amélioration de la qualité des services d'eau afin d'inciter au paiement des cotisations.

ENJEU 2 – APPLICATION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS : DINA, RÉPARTITION DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Cet enjeu porte sur le déficit de formalisation et d'application des règles de gouvernance communautaire. L'existence de DINA par point d'eau constitue une force, mais leur mise en œuvre effective reste insuffisante. Les activités retenues sont :

- Élaboration d'outils visuels pour le DINA (affichages, symboles culturellement appropriés, comme la corne de zébu) ;
- Encourager la documentation systématique de l'application des DINA ;
- Documenter et partager les tâches et responsabilités de chaque partie prenante ;
- Planifier des réunions de rapportage périodiques entre les acteurs (commune, fournisseur, CPE).

ENJEU 3 – ACCESSIBILITÉ DES PIÈCES DE RECHANGE

La rupture de stocks de pièces de rechange au niveau local constitue l'une des principales causes de mise hors service prolongée des PMH. Les activités retenues sont :

- Implantation de revendeurs de pièces de rechange au niveau local, dans le cadre de partenariats public-privé ;
- Regroupement des achats de pièces de rechange pour réduire les coûts et les délais ;
- Développement d'une chaîne d'approvisionnement structurée et cartographie des fournisseurs ;
- Facilitation de la mise en place d'ateliers locaux pour la fabrication ou l'adaptation de pièces de rechange.

5.4. ENJEUX PRIORITAIRES DU GROUPE PMH – INSTITUTION

De son côté, le groupe institutionnel PMH a identifié cinq enjeux majeurs, dont trois ont été retenus comme prioritaires :

1. Manque de capacité pour la Maîtrise d'Ouvrage Communale (MOC) : insuffisance de formation des communes, absence de continuité des services due aux changements fréquents de responsables et de techniciens, manque de financement des STEAH ;
2. Données d'accessibilité non actualisées sur la fonctionnalité des PMH, leur localisation et les comités de gestion ;
3. Manque de vulgarisation des documents et stratégies publics (nouveau code de l'eau, PNEAH), en particulier au niveau régional.

6. DEROULEMENT DE LA TROISIEME JOURNEE – 21 MAI 2026 :

La troisième et dernière journée a été consacrée à l'élaboration des plans d'action par chaque groupe, en précisant pour chaque activité : les responsables, le calendrier indicatif de mise en œuvre, le niveau de budget estimé et les principaux goulots d'étranglement anticipés.

6.1. PLAN D'ACTION DU GROUPE PMH – FOURNITURE DE SERVICE :

Enjeu	Activité	Responsable	Calendrier	Budget	Goulot d'étranglement
Paiement cotisation / Financement	Assurer une bonne qualité de service pour inciter au paiement	CPE (Trésorier, Président)	Mensuel	Limité	Capacité, motivation et leadership des CPE
	Développer des outils et mécanismes de gestion financière transparente	DREAH / Fournisseur / Partenaires	1er mois d'intervention	–	–
	Développer des initiatives de plaidoyer et recherche de financements	MEAH (DREAH) / PTF	Annuel	Limité	Décision politique ; priorisation
Application DINA	Élaboration d'outils visuels pour le DINA (affichages, symboles)	CPE / Chef fokontany	1er mois d'intervention	–	–
	Documentation de l'application des DINA	Fournisseur de service	Suivi trimestriel	–	–
	Documentation des tâches et responsabilités des parties prenantes	DREAH / Fournisseur	1er mois d'intervention	–	Non-implication des responsables

Enjeu	Activité	Responsable	Calendrier	Budget	Goulot d'étranglement
	Réunions de rapportage périodiques (commune, fournisseur, CPE)	Commune / ATEAH	Trimestriel	–	Manque d'implication ; concurrence des priorités
Accessibilité pièces de rechange	Implantation de revendeurs locaux (PPP)	DREAH / STEAH / Commerçants	3 premiers mois	–	Initiative du responsable ; rentabilité
	Regroupement des achats de pièces de rechange	Fournisseur / ATEAH	Trimestriel	–	Dépendance du recouvrement
	Développement de la chaîne d'approvisionnement et mapping des fournisseurs	MEAH / DREAH	Annuel	Limité	Décision politique ; manque d'implication
	Mise en place d'ateliers locaux de fabrication de pièces	PTF / DREAH	3 premiers mois	Limité	Disponibilité des matières premières ; rentabilisation

6.2. PLAN D'ACTION DU GROUPE PMH – INSTITUTION :

Enjeu	Activité	Responsable	Calendrier	Budget	Goulot d'étranglement
Manque de capacité MOC	Formation MOC	DREAH	Janv. – Avr. 2027	Limité	–
	Mise en place des STEAH	Communes	Mai – Juil. 2027	Limité	Politisation ; changement fréquent d'ATEAH
	Mise en place d'un mécanisme de financement des STEAH	Communes / STEAH	Août – Janv. 2027	Limité	Capacité financière limitée des populations
Faible recouvrement	Renforcement des capacités des CPE sur le mécanisme de recouvrement et PTBA	STEAH	Fév. – Avr. 2028	Limité	Faible capacité technique et financière des comités
	Sensibilisation des bénéficiaires au paiement de l'eau	ATEAH	Mai – Août 2030	Limité	Volonté communautaire à participer aux sensibilisations
	Mise en place d'un mécanisme de suivi	DREAH / Communes / ATEAH	Avr. 2028 – 2030	Limité	Faible motivation des ATEAH

Enjeu	Activité	Responsable	Calendrier	Budget	Goulot d'étranglement
Vulgarisation documents publics	Traduction du nouveau code de l'eau en malgache	DAJ / MEAH	Fin août 2026	Limité	–
	Vulgarisation du nouveau code de l'eau	MEAH / DREAH / PTF	Sept. – Nov. 2026	Moyen	Délais de publication des décrets d'application
	Développement du DINA en cohérence avec le nouveau code	Région, District, Communes, TPI	Janv. – Déc. 2026	Moyen	Note d'homologation ; contestations communautaires

6.3. CLOTURE ET PRESENTATION DES PLANS D'ACTION :

La journée s'est conclue par une session plénière de clôture, au cours de laquelle chaque groupe a présenté son plan d'action devant l'ensemble des participants et des représentants ministériels de haut niveau. Cette session a permis d'ouvrir les échanges sur les prochaines étapes de validation institutionnelle et de mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre.

Les discussions ont mis en lumière la complémentarité des plans d'action élaborés par les différents groupes, ainsi que la nécessité d'une coordination entre les niveaux institutionnel et opérationnel pour garantir la cohérence globale des réformes à engager.

7. ANALYSES ET RECOMMANDATIONS :

7.1. RESULTATS OBTENUS :

L'atelier a permis d'atteindre l'ensemble des résultats attendus :

- Une cartographie des acteurs intervenant dans le secteur de l'eau et de leurs responsabilités respectives a été réalisée pour chaque modèle ;
- Une analyse approfondie des forces et faiblesses des modèles PMH, MUS et Pipelines a été conduite, couvrant à la fois les aspects institutionnels et opérationnels ;
- Une meilleure compréhension des obstacles institutionnels, techniques, financiers et organisationnels a été dégagée de manière collective et partagée ;
- Au moins trois enjeux prioritaires ont été identifiés pour chacun des modèles étudiés ;
- Un plan d'action détaillé aux niveaux institutionnel et fournisseur de services a été élaboré pour chaque modèle ;
- Le dialogue et la coordination entre les différents acteurs du secteur de l'eau dans le Grand Sud ont été renforcés.

7.2. POINTS D'ANALYSES TRANSVERSAUX :

L'analyse croisée des travaux des différents groupes permet de dégager plusieurs constats transversaux :

FRAGILITÉ FINANCIÈRE STRUCTURELLE

Le non-paiement des cotisations constitue le premier défi opérationnel commun à l'ensemble des modèles. Il est alimenté par un cercle vicieux : la faible qualité ou disponibilité des services réduit la volonté à payer, ce qui compromet à son tour la maintenance et donc la qualité des services. Briser ce cycle nécessite des interventions simultanées sur la qualité technique, la gouvernance communautaire et les mécanismes financiers.

FAIBLESSE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

Les communes ne jouent pas encore pleinement leur rôle de maître d'ouvrage dans le secteur de l'eau. Le manque de formation des STEAH, la politisation de ces structures et les changements fréquents de responsables compromettent la continuité des services et l'efficacité de la supervision. Le renforcement de la MOC communale apparaît comme un levier stratégique majeur.

DÉFICIT D'INFORMATION ET DE COORDINATION

L'insuffisance des flux d'information entre les acteurs – notamment concernant l'état de fonctionnalité des ouvrages et les performances des CPE – limite la capacité des autorités à intervenir de manière proactive. La mise à jour régulière de la base de données MWater et l'instauration de mécanismes de rapportage périodiques constituent des priorités.

INADAPTATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La centralisation des stocks de pièces de rechange à Antananarivo génère des délais d'intervention importants, particulièrement préjudiciables dans les zones reculées. La mise en place d'un réseau de revendeurs locaux et le développement d'une chaîne d'approvisionnement de proximité s'imposent comme des solutions prioritaires.

7.3. RECOMMANDATIONS :

Sur la base des travaux et des discussions de l'atelier, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES IMMÉDIATES :

- Engager dès que possible la traduction du nouveau code de l'eau en langue malgache et sa vulgarisation au niveau régional (horizon : fin août 2026) ;
- Accélérer la formalisation des mécanismes de suivi des cotisations au niveau des CPE et des ATEAH ;
- Initier les partenariats public-privé pour l'implantation de revendeurs de pièces de rechange au niveau local ;

- Mettre en place ou renforcer les outils visuels de communication sur le DINA dans les communautés bénéficiaires.

RECOMMANDATIONS À MOYEN TERME

- Lancer les programmes de formation à la Maîtrise d'Ouvrage Communale (MOC) en ciblant en priorité les communes les plus actives (horizon : janvier 2027) ;
- Développer une stratégie nationale de chaîne d'approvisionnement en pièces de rechange pour les PMH en milieu rural ;
- Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation communautaire au paiement des cotisations, en impliquant les leaders naturels et les autorités locales ;
- Actualiser et mettre à jour systématiquement la base de données mWater sur la fonctionnalité des ouvrages.

RECOMMANDATIONS POUR LES PROCHAINS ATELIERS

- Augmenter la durée des prochains ateliers afin de permettre des échanges plus approfondis sur chaque thématique ;
- Renforcer le suivi des invitations pour garantir une meilleure représentativité de l'ensemble des acteurs concernés, en particulier les modèles MUS et Pipelines ;
- Prévoir un mécanisme de suivi formel de la mise en œuvre du plan d'action, avec des points d'étape réguliers.

8. PERSPECTIVES :

8.1. VALIDATION ET APPROPRIATION DU PLAN D'ACTION :

Dans l'immédiat, l'étape qui va suivre consistera en la validation officielle du plan d'action élaboré au cours de l'atelier. Cette validation impliquera l'affinement du document par le groupe de travail, la concertation avec les parties prenantes absentes lors de l'atelier, et l'approbation formelle par les autorités compétentes du MEAH. Le plan d'action précisera les activités concrètes, les parties responsables, les budgets et calendriers indicatifs, ainsi que les jalons de suivi.

8.2. MOBILISATION DES PARTENAIRES ET ALIGNEMENT DES FINANCEMENTS :

La mise en œuvre effective du plan d'action nécessitera une mobilisation coordonnée des partenaires techniques et financiers. Les activités identifiées devront être alignées avec les cycles de planification des PTF présents dans le Grand Sud (UNICEF, ONG internationales, bailleurs bilatéraux) ainsi qu'avec les processus budgétaires communaux et régionaux.

Le mapping des acteurs et des bailleurs, identifié comme une activité prioritaire du plan d'action, constituera un outil précieux pour orienter les efforts de mobilisation de ressources.

8.3. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS A COURT TERME (2026) :

Plusieurs actions identifiées comme prioritaires pourront être engagées dès 2026 :

ACTIONS	ECHEANCES
Traduction et la vulgarisation du nouveau code de l'eau	Fin 2026
Développement du DINA en cohérence avec le nouveau cadre légal	
Elaboration des outils de communication visuelle sur la gouvernance des CPE	
Amorce des partenariats pour la chaîne d'approvisionnement en pièces de rechange	

8.4. SUIVI ET EVALUATION :

Un mécanisme de suivi régulier de la mise en œuvre du plan d'action devra être formalisé. Il est recommandé de prévoir des revues semestrielles impliquant les acteurs institutionnels, les fournisseurs de services et les partenaires, permettant d'ajuster les activités en fonction des progrès constatés et des difficultés rencontrées.

8.5. REPLICATION DE L'APPROCHE WASH-SER :

Fort des enseignements tirés de cette première mise en œuvre dans le Grand Sud, le MEAH et l'UNICEF envisagent, à moyen terme, la réplication de l'approche WASH-Ser dans d'autres régions de Madagascar confrontées à des défis similaires d'accès à l'eau potable. La présente expérience servira de cas pilote et de référence méthodologique pour cette extension.

9. ANNEXES PHOTOS :

